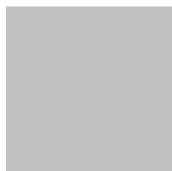


I^{ère} partie

Chapitre 2

Les différents moyens de réalisation



Le rédacteur de document dispose d'une palette de moyens qu'il peut utiliser en combinaison ou de manière isolée. La recherche d'optimisation des calendriers, des plans de charge, du budget, du niveau de maîtrise du document dans le processus de fabrication, contribue à l'option en faveur de l'utilisation d'un moyen plutôt que d'un autre.

Dans le cas d'une combinaison incluant des moyens et des acteurs professionnels, il convient de les intégrer dans les réflexions amont afin d'éviter les désagréments liés à la découverte de contraintes techniques de réalisation au cours du processus de production. Ces contraintes nécessitent très souvent une reprise totale des premières réalisations pour remise en conformité avec les techniques de production.

I.2.1 Les moyens individuels².

Un rédacteur dispose aujourd'hui - dans la majeure partie des cas - d'un équipement standard incluant une station de travail de type micro-ordinateur (Windows, Macintosh, Linux...), d'une suite logicielle bureautique (traitement de texte, tableur, présentation assistée par ordinateur), d'un scanner et d'une imprimante.

Ces moyens permettent de réaliser des documents-matrices sous forme imprimée et électronique dans des normes typiquement bureautiques.

Leur utilisation permet au rédacteur de conserver la maîtrise maximale de son document au cours du processus de réalisation. En revanche, la qualité de la transmission de l'information par la mise en forme et/ou le rendu de l'impression ne dépendront que des talents de maquettiste du rédacteur et de l'utilisation d'une imprimante personnelle aux capacités limitées.

Une utilisation inappropriée des outils de mise en forme et/ou d'impression amène une érosion de la rentabilité. En combinaison avec d'autres moyens, la rentabilité peut dans ce cas même être totalement inexistante.

² Imprimante personnelle par exemple.

I.2.2 Les moyens « départementaux »³

Les moyens départementaux sont le prolongement naturel des moyens individuels. Ils peuvent compter les imprimantes connectées au réseau d'établissement, les copieurs d'étage en libre-service connectés et non connectés au réseau d'établissement, les scanners, les petits outils de reliure (anneaux, spirales, peignes, bandes pré-encollées, agrafeuses) et de découpage (massicot à main).

Ces moyens sont activés lorsque la réalisation du document nécessite des capacités (dépassant les capacités des moyens individuels) de reproduction, en nombre et/ou de façonnage, d'admission de formats, de force, et/ou de supports imprimables.

Leur utilisation permet au rédacteur de conserver la maîtrise maximale de son document au cours du processus de réalisation. En revanche, la qualité de la transmission de l'information par la mise en forme, le rendu de l'impression et/ou le façonnage, ne dépendront que des talents de concepteur de document du rédacteur liés à la mise à disposition d'outils complexes de capture, d'impositions diverses, de façonnage, de supports imprimables différents.

Tout comme les moyens individuels, une utilisation inappropriée des moyens départementaux amène une érosion de la rentabilité. En combinaison avec d'autres moyens, la rentabilité peut, dans ce cas même, être totalement inexistante.

I.2.3 Les moyens professionnels

Les moyens présentés ci-dessous sont qualifiés de professionnels car ils intègrent des outils complexes de production mis en œuvre par des personnels techniques qualifiés.

Les moyens professionnels peuvent facilement être combinés entre eux, grâce aux compétences et langages communs, ainsi qu'à l'homogénéisation continue des techniques et méthodes.

Les différentes combinaisons possibles entre eux et les moyens individuels et départementaux peuvent servir des projets d'optimisation de calendriers, de plans de charge, de budget, de niveau de maîtrise du document par le rédacteur dans le processus de fabrication.

Dans le cas particulier d'interactions et de recouvrements de tâches entre moyens individuels, départementaux et professionnels, une concertation préalable à toute opération entre les différents acteurs doit être prévue afin d'obtenir le meilleur résultat. La cohabitation des moyens professionnels avec les moyens individuels (qui prennent souvent abusivement une allure professionnelle) peut être à l'origine de problèmes importants. Ces moyens individuels, au standard « bureautique » sont éloignés des contraintes techniques de rentabilité et des notions qualitatives des moyens professionnels.

Ils ne peuvent communiquer que difficilement avec les systèmes professionnels au travers de « passerelles » ou de "paramétrages" aléatoires. Quel que soit le nom que l'on donne à ces « passerelles » ou "paramétrages", les objectifs principaux demeurent les mêmes : sécuriser la mise en page d'origine, assurer la conformité entre les divers éléments reproduits et leurs originaux, garantir la faisabilité sur l'ensemble de la chaîne de production.

Le bureau de communication

Même s'il n'intervient pas, en principe dans le processus de reproduction du document, le bureau ou service de communication doit figurer dans cette liste de moyens professionnels. Car, dans bien des cas, il est à l'origine de documents à reproduire ou peut être l'interface entre les rédacteurs et les unités de production toutes technologies d'impression confondues.

Le recours au service de communication peut permettre - selon son organisation - d'élaborer des documents « plus communicants », exploitables par les professionnels de l'impression toutes technologies confondues, de fournir des éléments de création constitutifs de documents, de coordonner et/ou

³ Il s'agit de matériels en libre-service, imprimantes d'étage - copieurs connectés ou non.

d'homogénéiser les documents-matrices utiles aux différentes formes d'un document (support papier, support électronique en formats pdf, html ...), d'organiser une sous-traitance interne pour le maquettage avec des confrères d'un atelier de reprographie et d'une imprimerie.

L'atelier de reprographie intégré

Un atelier de reprographie peut avoir différentes configurations ; la partie immuable traditionnelle ne concerne que les outils de reproduction (moteurs d'impression), de façonnage et de colisage.

Du fait de l'évolution des technologies et des travaux à prendre en charge d'un tel service, ce noyau immuable intègre de plus en plus fréquemment, un module de traitement des fichiers informatiques soumis à l'impression via le réseau d'établissement ou de médias divers (disquettes, cartouches amovibles, clés USB, CD Rom, DVD, disques optiques...).

Au-delà de ce « stade minima », des configurations plus abouties peuvent être mises en place et ainsi mettre à disposition des utilisateurs une chaîne graphique complète et homogène intégrant la réalisation du document -matrice (maquettage de labeur et création mesurée), le traitement simultané de documents originaux papier et électronique, la reproduction en nombre, le façonnage (pliage, assemblage, agrafage, piquage, perçage, reliures, découpage), le colisage, l'archivage dématérialisé, la dématérialisation totale de documents en fichiers informatiques portables et multiplateformes (format pdf en autres) et reconnaissance optique de caractères.

En ce qui concerne plus particulièrement la partie réalisation des maquettes ou éléments de maquettes, il peut être admis que la part réservée à la création pure ne dépasse guère 15 à 20% du temps d'intervention de l'unité, sous peine de nuire à l'efficacité de l'atelier de reprographie et de se substituer à un service créateur tel que le bureau de communication.

Les technologies et les méthodes développées pour les ateliers de reprographie permettent de concevoir et de reproduire des documents sur des longueurs de tirage incompatibles avec la rentabilité de moyens d'imprimerie (ces développements ainsi que les baisses des coûts de revient repoussent régulièrement le seuil admis de bascule vers les moyens lourds d'imprimerie) et dans des conditions de souplesse inconnues de ces mêmes moyens (personnalisation, impression à la demande, correction et mise à jour jusque sur le système de reproduction, fusion et homogénéisation banalisées d'originaux papier et électronique en un même document).

La dimension de ces ateliers s'échelonne à partir d'une seule unité disposant d'un seul copieur de reproduction numérique monochrome (non) connecté, de divers matériels de façonnage, d'un agent dédié, jusqu'à un service complet mettant en œuvre des personnels spécialisés, des solutions numériques mono et polychromes (non) connectées (copieurs, imprimantes, duplicopieurs...). Les volumes de production se situent dans une fourchette d'environ 1 million de copies par an à plusieurs dizaines de millions de copies par an.

Les moyens de reprographie centralisés peuvent être combinés avec tous les autres. Cependant, du fait de leurs capacités globales, ils se révèlent adéquats, le plus souvent, jusqu'au seuil technique et financier de passage à des moyens plus lourds : ceux de l'imprimerie.

L'imprimerie intégrée

Pour un haut degré de qualité et des longueurs de tirages importantes, l'imprimerie peut offrir des capacités à concevoir, à reproduire et à façonner des documents. Cette filière de production comprend traditionnellement une partie pré-press (préparation de la forme imprimante : laboratoire, clicheur, développeuse, flasheuse...), une partie impression (presses offset) et une partie façonnage ou finition (assembleuse, piqueuse/agrafeuse, thermo-relieur, massicot...).

La forme finale conditionne :

- le format et la force des supports à exploiter ;
- les finitions (traitement de surface) ;
- les types de façonnage qui au-delà d'un seuil de capacité technique et de rentabilité rendent pertinente l'utilisation de l'imprimerie.

Les unités techniques de production graphique définies ci-avant sont présentées séparément afin de respecter leur distinction technologique (reprographie / imprimerie traditionnelle) et la répartition différente des travaux qu'elles sont censées prendre en charge. Il ne s'agit pas d'un modèle ou d'un exemple d'organisation séparée de ces ateliers. Ces entités sont en général regroupées au sein d'un seul service géré en commun par le même responsable.

I.2.4 Le recours au secteur concurrentiel.

Le recours au secteur concurrentiel ne doit pas être considéré seulement comme un moyen de pallier les incapacités à traiter la demande en interne, en permettant d'écarter la charge ou d'apporter les compléments ou suppléments techniques et matériels requis. Il doit être présent dans toute démarche ou réflexion de modernisation des moyens internes de production graphique.

De toute évidence, il peut s'exercer sur la plus grande partie des moyens disponibles dans le cadre d'une politique de « faire-faire », et doit clairement figurer dans la liste des moyens possibles de concevoir, reproduire et façonner des documents.

L'existence d'unités administratives de production de documents trouve en principe sa justification dans les besoins de travaux auxquels sont attachés les critères de délais, de confidentialité ou de volumes de tirages en courte série. Ces contraintes qui imposent des coûts de production élevés sont incontournables. Néanmoins, une bonne organisation des flux de production et des postes de travail, l'adaptation d'un parc matériel bien dimensionné aux besoins, offre alors la possibilité de contrôler et de maintenir les coûts de production dans la moyenne de ceux du marché.

D'une manière générale, il convient de rappeler que les objectifs des ateliers intégrés d'impression/reproduction de l'administration ne sont pas de répondre à tous les besoins d'impression, en particulier ceux présentant des critères spécifiques de volume ou de qualité qui méritent d'être confiés au secteur professionnel concurrentiel.

Contrairement à l'idée trop souvent répandue selon laquelle les coûts internes sont inférieurs à ceux du secteur concurrentiel privé, la prise en compte de l'intégralité des postes de dépense (cf. le chapitre suivant sur les critères de choix) plaide souvent en faveur du recours au secteur professionnel concurrentiel. Ce n'est qu'au terme d'une étude comparée prenant en compte l'intégralité des éléments de calcul de coût que le choix entre faire ou faire faire peut être judicieusement effectué.

Le recours au secteur concurrentiel, souvent désigné sous le terme générique de « sous-traitance », recouvre en fait une réalité diversifiée de solutions externes permettant de prendre en charge les besoins d'impression d'un organisme notamment :

- ▶▶ le recours ponctuel au secteur concurrentiel pour des travaux d'impression impossibles à réaliser en interne, bien précis et définis, confiés à des prestataires extérieurs locaux (imprimeurs/reprographes) ;
- ▶▶ le recours plus large à des marchés publics d'impression regroupant les besoins généraux d'un organisme, de plusieurs services ou directions ; ces marchés constituent un enjeu économique très important pour le secteur professionnel concurrentiel et nécessitent une intervention, et une préparation aux différents niveaux décisionnaires des structures administratives ;
- ▶▶ l'externalisation des moyens (« facility management » dans le vocabulaire commercial du secteur) qui constitue une approche différente. A l'instar de certaines prestations de service qui ont depuis plusieurs années été externalisées (restauration / entretien des locaux / sécurité etc.), il s'agit de confier à une entreprise externe, au travers d'un marché public, la gestion et la satisfaction des besoins d'impression d'une structure : que ce soit dans un cadre limité aux travaux de production de l'atelier intégré ou dans un cadre élargi à l'ensemble des besoins [parc machines en libre service, production atelier / marché d'impression...].